

COUPE DES PRESIDENTS COUPE ANDRE BLEYNIE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux Présidents d'Associations Sportives ou Représentants AG. Ces personnes peuvent être accompagnées de leur Président de Commission Sportive ou de leur **Directeur** (uniquement si leur Représentant AG ou Président participe à la compétition). Dans le cas où le Représentant AG est différent du Président de l'AS, seule une personne pourra participer et la priorité sera donnée au Représentant AG.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 81 participants (hors wild card) :

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre suivant :

- 47 Présidents/Représentants AG/Présidents de Commission sportive/**Directeurs** de golf de 18 trous ou plus homologué ;
- 20 Présidents/Représentants AG/Présidents de Commission sportive/**Directeurs** de golf de 9 trous homologué ;
- 14 Présidents/Représentants AG/Présidents de Commission sportive/**Directeurs** de Golf Compact, Golf Pitch & Putt homologué, Practice et compact.

Dans le cas où tout ou partie du quota réservé à une catégorie de clubs ne serait pas utilisée à partir de la clôture des inscriptions (1 mois avant le début de l'épreuve) les places disponibles seront réattribuées une par une à la catégorie Compact / Pitch & Putt / Practice puis à la catégorie 9 trous homologués et enfin à la catégorie 18 trous ou plus.

En plus des quotas ci-dessus, 7 Wild Card seront attribuées comme suit :

- 1 Wild Card pour le Président de l'Association Sportive ou Représentant AG vainqueur de l'édition précédente si ce dernier est éligible et n'est pas retenu dans le champ à la clôture des inscriptions ;
- 6 Wild Cards ffgolf.

La liste d'attente sera triée par catégorie de club et par ordre d'arrivée des inscriptions au sein de ces catégories.

FORME DE JEU

Simple Stableford / Shot Gun / 18 trous / le net prime le brut.

- Classement des Présidents d'Association Sportive/Représentants AG.
- Classement par équipes de Club pour ceux participant à 2. Le classement sera établi en cumulant les scores nets du Président d'Association Sportive/ Représentant AG et du Président de Commission Sportive **ou du Directeur**.
- Classement des Présidents de Commissions Sportives/**Directeurs**.

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être enregistrées **au plus tard le 3 mars à minuit**. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement. Toute inscription d'un Président de Commission Sportive **ou d'un Directeur** antérieure à celle de son président/Représentant AG sera enregistrée à la date d'inscription de son Président. Toute inscription d'un Président de Commission Sportive **ou d'un Directeur** postérieure à celle de son Président /Représentant AG conservera sa date d'inscription.

PRIX

Challenge André BLEYNIE offert par André BLEYNIE, confié pendant la remise des prix au Président d'Association Sportive vainqueur en net du classement individuel.

Autres souvenirs offerts par la ffgolf aux :

- Président d'Association Sportive vainqueur en brut et aux trois premiers Présidents d'Associations Sportives en net.
- Clubs vainqueurs en brut et en net du classement par équipes.
- Président de Commission Sportive **ou Directeur** vainqueur en brut et en net.